

Communiqué de presse

Canal de Bourgogne entre Venarey-les-Laumes et Pouilly-en-Auxois : un projet pérenne à construire ensemble

Dijon, le 12 juillet 2023

Réunis à Pouilly-en-Auxois le 23 juin 2023, le Sénateur Patriat, le député Paris, les sous-préfètes de Beaune et de Montbard, Madame Nathalie Labosse, Conseillère Régionale déléguée en charge de l'itinérance à la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de Côte-d'Or, les EPCI de l'Auxois, l'agence de l'eau Seine-Normandie, le Collectif de sauvegarde du canal de Bourgogne (qui représente plusieurs associations et professionnels de la voie d'eau) et VNF se sont rencontrés pour construire ensemble un scénario d'avenir pour le canal de Bourgogne sur la portion Venarey-les-Laumes/Pouilly-en-Auxois.

Au regard de la fréquentation de la portion entre Venarey-les-Laumes et Pouilly-en-Auxois du canal de Bourgogne, VNF évoquait parmi plusieurs hypothèses la possibilité d'adapter le niveau de services sur ce secteur (adaptation de la durée d'ouverture à la navigation libre, profondeur d'eau disponible...).

En effet, cette portion présente la spécificité d'être composée de trois échelles d'écluses à Pouillenay, Chassey et Marigny-le-Cahouet, soit un total de 55 écluses sur une distance de 38 kilomètres.

De ce fait, cette portion est depuis plusieurs années bien moins empruntée par les navigants malgré la richesse patrimoniale et paysagère du secteur. En moyenne, VNF comptabilisait ces dernières années 200 passages de bateaux sur cette portion.

Les élus locaux se sont alors légitimement émus que soit évoquée une potentielle fermeture partielle du canal de Bourgogne à la navigation. L'ensemble de la communauté a pris conscience de l'urgence de dessiner collectivement un scénario pour garantir la cohérence sur cette voie d'eau grâce au développement d'une offre sur et autour de l'eau de la voie d'eau en lien avec les atouts du territoire.

C'est donc avec cet objectif que les différents acteurs du territoire se sont réunis le 23 juin 2023 à Pouilly-en-Auxois pour amorcer un plan d'actions à mener d'ici 2025.

La première étape verra le lancement d'une consultation pour dresser un état des lieux du secteur concerné, des attentes exprimées et établir les premières pistes d'amélioration et de développement en interrogeant l'ensemble des partenaires et acteurs du fluvial, les usagers et la population.

Cela permettra de poser une base pour la réflexion qui sera menée avec les acteurs économiques et les collectivités concernées et permettant de construire un projet de territoire cohérent avec les autres secteurs du canal.

Le canal de Bourgogne en quelques chiffres :

- 242 km de linéaire
- 189 écluses
- environ 120 agents

Le secteur Pouilly-en-Auxois/Venarey-les-Laumes s'étend sur 39 kilomètres.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies Navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques : fret bas carbone et tourisme durable.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

Voies navigables de France Centre-Bourgogne

Sébastien Beirnaert
07 63 66 01 54
Communication.dt.centrebουργogne@vnf.fr